

# Colloque du 28.02.2017 – CHELLES :

## *Entrer et vivre en Résidence Autonomie*

### Conférence introductive d'Alain KOSKAS

#### *Habitat et vieillissement : des problématiques récurrentes*

(Compte Rendu : Claude BOUQUEREL et Pierre CARCA)

### *Présentation*

La Fédération Internationale des Associations de Personnes Agées (FIAPA) s'intéresse à la promotion et à la défense des **droits des personnes âgées**

### *L'Avancée en âge et l'habitat*

Les questions de culture, de territoire, d'environnement et de population interagissent et les attentes et les besoins méritent d'être bien précisés, tous les aspects doivent être considérés : accueil jour/ nuit, accueil temporaire/retour, blanchisserie, Restauration /portage de repas.

...De **Saint Pierre et Miquelon** (une filière complète adaptée aux situations variées) à CUBA, les situations sont bien différentes. **En Chine**, sans aidant ou proche aidant, il n'y a plus de lien social (politique de l'enfant unique). Dans les mégapoles, comme **Shanghai** qui envisage le portage à domicile de plus de 1000 000 de repas par jour, des propositions s'appuyant sur le modèle français...

**Vie active au domicile habituel** mieux soutenue conduit à une entrée plus tardive en établissement ...

**La Résidence autonomie** : une solution face à des considérations économiques mais aussi un lieu de vie pour **rompre l'isolement**, facteur de **vulnérabilité** (de *fragilité*) et ainsi satisfaire le **besoin de protection**. C'est aussi avoir la possibilité de bénéficier d'activités destinées à **prévenir la perte d'autonomie** permettant de poursuivre sa vie : **un changement de paradigme devant l'allongement de la vie ...en bonne santé ?**

### *Du projet de soin au projet de vie*

**La prévention de la perte d'autonomie permet au projet de vie de prendre sens**

La conscience du **projet de vie après 60 ans** est récente (*la vieillesse n'est pas une maladie.. qu'on soigne*). Les sessions *Parcours de Vie\** mises en place par l'Association *La Vie Devant Nous*, action remarquable, alimentent la réflexion des âgés sur leur existence passée et à venir (*Rester auteur et acteur de sa vie ...*).

On peut considérer **le grand âge** à partir de 85 ans mais chez *les petits frères des pauvres*, ça commence à 50/55 ans ! Ainsi pas de définitions rigides qui n'ont aucun sens, pas de projet figé, mais envisager uniquement **la récupération du potentiel**. La clé : **vieillir en bonne santé** (*santé optimale!*)

### *Prévention de la maltraitance, Protection, lien social*

**Les résidents des nouveaux foyers Logements sont plutôt protégés** des agissements des prédateurs de toutes sortes, gurus et autres escrocs sur personne isolée ou fragilisée (ces **prédateurs** utilisent les listings bancaires, ciblent les prénoms anciens, lisent les rubriques nécrologiques...)

**Protection contre les maltraitements** : Exemples de maltraitance **financière** et d'emprises sectaires...la **perte du lien social** entraîne ou aggrave cette vulnérabilité.

Pour **lutter contre la maltraitance** nous avons le 3977, 60 centres en France qui proposent une écoute téléphonique pour accompagner et orienter. Cela peut aboutir à des signalements Les partenaires des départements prennent le relais : Clic, Maia. Et informent directement le procureur de la République. Lorsque des éléments de grand danger se répètent c'est *l'alerte du défenseur des droits*

**Protection juridique (La tutelle)** Les limites du consentement et du choix : Comparaisons entre pays européens Allemagne France et Grande Bretagne Les conceptions vis à vis des capacités de la personne âgée ne sont pas identiques. En France les limites sont plus vite atteintes (des textes liberticides !), on peut espérer faire du « cousu main » pour ces questions de **capacités de la personne âgée** impactant les relations: sujet âgé/famille/aidants/société !

**A noter : Les aidants** : Ils ne supportent pas forcément ce terme car ils ne se reconnaissent pas « là dedans », ils préfèrent celui de *familles*.

**L'EHPAD à domicile** (pour les personnes dépendantes) est une formule qui marche bien, car ce n'est pas évident du tout de quitter son domicile habituel. Un débat actuel tourne autour de cette question, citoyenneté/consentement, chez soi quelque soit son état ! ([Résidence Autonomie....15% !](#))

**Prendre en compte :**

**La bonne nouvelle pour les innovations, l'aménagement, l'adaptation**, en provenance des recherches en neurosciences : **les capacités d'apprentissage persistent** avec l'avancée en âge

**La souffrance des personnels**, des aidants familiaux ou proches

Soutenir les *Tandems* Personne âgée/ professionnels du soin, P.A./animation ; P.A./ accompagnement

**Les difficultés financières** (le surendettement !)

**L'isolement** et la solitude : **Le lien social est à préserver en permanence.**

**Obtenir la sécurité sans privation de liberté.** Le droit à la décision n'est il pas le but de la vie ?)

Les tutelles (France) accusent un retard en terme de citoyenneté. En Allemagne pas de tuteurs ou curateur, un conseiller. Chez les britanniques pas de textes, l'OMS y relève le plus faible taux de maltraitance

**On peut proposer un colloque inversé :**

**Dignité, consentement, bien-être, projet de Vie... Avenir...** avec déclaration, charte contributive à la **Charte sociale européenne**.

...Qu'est ce qu'ils veulent faire de leur Vie aujourd'hui et demain ? (même les aidants ?)

**Changer de paradigme :**

**Investir dans le Bien vieillir, ce n'est pas un coût !** (C'est ce qui a inspiré la loi A S V )

A noter : Un rapport pour le premier ministre sort le 25 Mars...

**Un habitat, encourageant et supportant le projet de vie (autonome)  
Et facilitant le lien social !**

## *Echanges et Informations*

Réflexion et législation sur « **le balluchonnage** » (Alzheimer)

Maintenant possible en France (Texte à paraître en Mars)

**Un établissement pilote près de ROUEN -Le Village des Aubépins à Maromme. A visiter**

• • •

...